Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 15 (1879)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

145

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er Mai 1879.

XVe Année. No 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'école à l'exposition universelle de Paris en 1878 (quatrième article). — Urgence d'une réforme scolaire (Examen critique de la brochure de M. de Guimps). — Articles à publier. — Bibliographie. — Variété. Un jubilé d'instituteur en Allemagne. — Partie pratique.

L'Ecole à l'Exposition universelle de Paris en 1878.

QUATRIÈME ARTICLE.

Pour rentrer en Europe il fallait, en quittant le Japon, traverser la Chine. Là, pas d'exposition scolaire : impossible donc de nous assurer, s'il est vrai, comme le disent quelques-uns, que les Fils du Ciel cherchent à imiter leurs frères japonais. Mais nous voici en Espagne, où, dans un espace étroit et allongé, nous trouvons entassés des cartes de géographie, des appareils d'enseignement, des spécimens de mobilier scolaire, le tout encadré d'immenses vitrines. Ces vitrines contenaient, suivant le catalogue, toute la bibliothèque du Minstère de l'Instruction publique de Madrid. Des personnes connaissant l'espagnol nous ont affirmé qu'elle se composait de livres traitant de sujets pour la plupart complètement étrangers à l'enseignement ; nous ne

croyons donc pas qu'elle ait été étudiée de beaucoup. Quelques livres et manuels scolaires, placés ci et là sur des tables, sortaient de la librairie des frères Bastinos de Barcelone : la même maison avait envoyé un matériel fort imparfait des occupations de Frœbel.

Quant aux cartes et globes envoyés par l'Institut géographique et statistique de Madrid, elles nous ont semblé fort belles. Mais ce qui distinguait entre toutes l'exposition scolaire espagnole, c'étaient les machines servant à l'enseignement. Nous disons *machines*, car il y a fort loin d'un appareil intuitif destiné à faciliter à l'enfant les débuts de l'étude, à ces machines qui lui enlèvent tout travail intellectuel, toute spontanéïté. Nous citerons entre autres, l'appareil instructeur inventé par un instituteur communal de Barcelone, M. D.-Pierre Fatjo. A l'aide de ce *meuble*, M. Fatjo veut, comme il le dit lui-même, réformer de fond en comble l'enseignement et, substituant cette machine à toutes les méthodes et procédés employés jusqu'ici, en faire la pierre fondamentale de l'école. L'appareil sert aussi bien à la lecture, à l'écriture et au calcul qu'à la géographie et au dessin. Mais aussi le *Magister* espagnol nous apprend, dans la brochure qui accompagne son meuble enseignant, que les tendances prédominantes chez l'enfant en bas-âge sont : *l'inertie de l'esprit et l'apathie intellectuelle.*

Nous reconnaissons franchement le bon vouloir, l'ingéniosité des inventeurs. Mais n'est-il point caractéristique de voir l'état des pays européens, où l'instruction primaire est la plus en souffrance, envoyer à l'Exposition universelle des machines destinées à combler les lacunes que présente le développement pédagogique de ses instituteurs ?

Citons encore plusieurs appareils d'enseignement envoyés par le *Collége national* d'aveugles et de sourds-muets de Madrid, ainsi que des travaux faits par les élèves de cette institution, qui semble être dirigé avec beaucoup d'entente et de savoir-faire.

Autriche-Hongrie. L'empire austro-hongrois, dont la splendide exposition scolaire de 1873 n'a été oubliée de personne, occupait à Paris deux salles spacieuses, où ses produits très nombreux et très variés, étaient plus ou moins entassés. Les deux parties de l'empire avaient chacune son exposition spéciale : la Hongrie se présentait en premier lieu, et l'on comprenait de suite qu'on avait à faire ici à une nation en pleine voie de progrès. Une brochure, publiée en français par le ministère hongrois des cultes et de l'instruction publique, confirmait complètement cette première impression. Rien de plus éloquent que ces chiffres qui

portent sur une période de dix années (1867-1877), et qui sont la meilleure preuve des efforts incessants faits par les différents gouvernements qui se sont succédé en Hongrie pour répandre la lumière et surtout pour fonder de bonnes écoles primaires.

Une loi établit l'obligation de l'instruction élémentaire pour tous les enfants des deux sexes, de 6 à 12 ans. L'Etat fournit gratuitement tout le matériel d'enseignement, imprime et publie à ses frais les livres nécessaires aux écoles. Il contribue pour une large part à la construction des bâtiments scolaires et en entretient même un certain nombre entièrement à ses frais. C'est aussi le gouvernement qui fixe et garantit le traitement des instituteurs et institutrices, leur assure une pension de retraite, crée et entretient des écoles normales, et va même jusqu'à payer la rédaction d'un journal pédagogique, qui est envoyé gratuitement à tous les fonctionnaires de l'enseignement. Pour faciliter et éclairer le choix du matériel scolaire, Buda-Pesth possède un musée pédagogique où se trouvaient exposés, en 1876, plus de 5,000 objets d'enseignement. Le nombre des écoles élémentaires de la Hongrie s'élevait, en 1869, à 13,646, au 1er janvier 1877, il avait atteint le chiffre de 15,388. Mais ce qui est plus concluant encore, c'est le rapport entre les élèves fréquentant l'école et ceux qui sont obligés de la fréquenter : En 1869, il s'élevait à 48, 8 pour %; en 1876, à 70, 7 pour %.

Afin d'attester de la vérité de ces résultats, le Ministère de l'Instruction publique avait envoyé à Paris une série de rapports officiels, de documents statistiques, et surtout une collection fort intéressante de plans d'écoles primaires, secondaires, normales, de programmes et plans de leçons, etc.

Tout autour de la salle, dans d'élégantes vitrines, étaient disposés, avec beaucoup de goût, des travaux domestiques, des ouvrages à l'aiguille, des objets de vannerie, exécutés par les élèves maîtresses de l'Ecole normale royale de Buda-Pesth et de quelques écoles communales de la même ville. L'école normale Frœbel, de Buda-Pesth, avait envoyé quelques travaux isolés : nous avons vivement regretté de ne pas trouver de travaux d'ensemble, pas de séries rendant compte de la marche et du développement des occupations : car cette école normale jouit d'une bonne réputation et les Jardins d'enfants prospèrent en Hongrie.

Dans une autre partie de la salle, on voyait exposé une nouvelle méthode de dessin destinée aux écoles primaires. Cette méthode, combinée pour l'enseignement en commun de classes nombreuses, nous semblait assez bien entendue : elle se composait d'une collection de modèles à gros traits, représentant pour

la plupart des objets usuels, réduits à leurs lignes les plus simples. Tout à côté se trouvaient des images en chromolithographie pour l'enseignement par les yeux ; elles nous ont paru faibles de dessin et trop nues de couleurs. Enfin, et pour terminer ce rapide aperçu, citons encore une très curieuse collection de petits meubles en bois, découpés, exécutés par les élèves de l'institut de Palota, près Buda-Pesth. *(A suivre.)*

Examen critique de la brochure « Urgence d'une réforme scolaire, » de M. Roger de Guimps.

(Suite).

Mais je ne donnerai pas à M. de Guimps l'occasion de croire que je ne l'ai pas compris ou que je veux lui attribuer ce qui ne lui appartient pas. Evidemment, dans sa pensée, sa théorie sur l'éducation remédierait à tous les maux de la société ; l'on ne verrait plus que des jeunes gens parfaits et des hommes à l'avenant; malheureusement, ce système ne me paraît pas être aussi sûr, aussi inattaquable qu'à lui-même, et, dans tous les cas, il est d'une application presque impossible. En attendant, comment lui prépare-t-il la voie? Comment dispose-t-il les esprits? Nous avons cherché à le montrer dans ce qui précède: En exerçant une influence malheureusement déplorable sur les instituteurs, sur les parents et sur les enfants.

Les bonnes idées que renferme cette brochure, et il y en a, nous ne nous sommes fait aucune violence pour l'accorder, seront forcément annulées par la tendance générale. Le public prendra le mauvais et laissera le bon; les conseils, les enseignements de M. de Guimps se transformeront en dissolvants, à supposer toutefois que son opinion finisse par prédominer. Quoi qu'il en soit, son action, dans cette circonstance, ne peut être heureuse, ni bonne, et il en exercera une. Evidemment qu'il ne s'est pas fait imprimer pour ne pas être lu.

Mais il y a exagération de votre part, nous dira-t-on, vous êtes pessimiste et vous voyez les choses sous des couleurs plus sombres que de raison. Nous ne le pensons pas ; nous croyons plutôt rester en deçà de la réalité que d'aller au delà. Lorsqu'un écrit est publié, il est du domaine de tout le monde, et si les gens y trouvent leur compte, si l'on flatte tant soit peu leur amour-propre, leur égoïsme, leurs petites passions, il ne manque jamais de lecteurs. Et quel attrait peut être plus puissant pour des parents ou des jeunes gens que de leur dire sur tous les tons que l'on peut s'instruire sans peine, sans efforts, en s'amusant même, et que, si cela n'a pas eu lieu jusqu'à présent, toute la faute en est à l'instituteur et aux autorités scolaires? Quelle est l'oreille de père ou d'enfant qui ne s'ouvrirait pas toute grande à l'ouïe d'une telle nouvelle? surtout si, pour ce dernier, on y joint la perspective d'une indépendance, d'une liberté et d'un droit presque sans limites, allant jusqu'à

la révolte. L'appât est bien trop beau pour qu'on n'y morde pas ; d'ailleurs, il ne peut en coûter qu'une carrière manquée, et l'on aura toujours comme ressource d'en rendre responsables ceux qui n'en peuvent mais ; aussi l'hésitation ne peut-elle être très grande : il faut essayer d'un procédé si simple, si facile et si commode. C'est bien là le courant qui paraît l'emporter en ce moment, et bien des jeunes gens qui se présentent dans les classes inférieures pourraient réjouir le cœur de M. de Guimps, tant ils paraissent avoir été formés d'après sa méthode ; des succès qu'ils obtiennent, je n'en parle pas.

Jusqu'ici je n'ai guère fait qu'examiner la question par les dehors, en recherchant quelle peut être l'influence de l'opuscule de M. de Guimps. Mais je tiens à pénétrer plus avant dans le sujet, afin que l'on ne m'accuse pas d'avoir négligé l'essentiel, le fond même du débat, pour me contenter de l'accessoire, en n'opposant qu'une argumentation tout objective à des affirmations tranchantes et catégoriques.

Voyons donc de plus près le système préconisé et tâchons de nous rendre un compte un peu exact de son importance, de sa portée et de sa valeur pédagogique. Tout homme d'école a probablement déjà fait ce travail, en appelant à son aide ses souvenirs, son expérience et la connaissance pratique qu'il doit avoir de l'enfant ; mais il ne sera peut-être pas inutile de s'entendre là-dessus et de se faire part de ses observations, de ses réflexions et de ses doutes quant à l'efficacité des moyens proposés. Du choc des opinions jaillit la lumière, a-t-on dit, ce sera mon excuse auprès de l'honorable M. de Guimps, que je prie encore de croire qu'en tout ceci je ne suis absolument dirigé que par le désir sincère d'arriver à la vérité, pour le plus grand bien de l'école et de la société en général.

Dès l'abord, nous nous trouvons, j'estime, en face d'une erreur capitale, de laquelle découlent nécessairement et fatalement toutes les autres ; c'est donc bien à un système, même philosophique que nous avons affaire.

J.-J. Rousseau prétendait que l'homme primitif était bon, que la société seule l'avait dégradé en le rendant mauvais, enfin tel que nous le voyons tous les jours. S'inspirant de Locke, de Montaigne et de Rabelais, il fit son *Emile*, qui, naturellement, eut son grand principe transporté à l'enfant, pour base, et qui maitenant nous fait la loi en tous points, au risque de nous faire courir bien des dangers et bien des aventures.

L'enfant est bon, l'éducation seule le pervertit, le gâte ; telle est l'idée que semble avoir adoptée aussi M. de Guimps, et voilà du même coup la source d'une infinité de réformes. Nous ne discuterons pas longuement sur ce point qu'il est bien difficile d'éclaircir, sinon par l'expérience, qui nous prouve à peu près tous les jours le contraire ; nous accorderons même, si l'on veut, que le petit enfant soit indifférent pour le mal comme pour le bien ; mais ce que nous croyons vrai et fondé sur l'observation, c'est que le mal a ordinairement plus d'attrait que le bien, que, toutes choses égales, il l'emporte ordinairement sur ce dernier jusqu'à ce que la raison intervienne et intervertisse peut-être les rôles.

A quel âge cette influence du mal commence-t-elle à se faire sentir? En cela, on en est réduit à des suppositions. Toutefois, observez cet enfant qui, par suite d'une habitude déjà mauvaise, crie dans son berceau pour obtenir ce qu'il désire. Croyez-vous qu'il obéisse à un bon sentiment où à un mauvais? Et dès qu'il peut manifester sa volonté par la parole, se montre-t-il toujours raisonnable, j'écris là un mot qui tranche la question d'avance, toujours soumis, docile? Et plus tard, lorsqu'il aura vécu de la vie de ce monde, qu'il aura été en contact de camarades du même âge que lui ou plus âgés, ou même plus jeunes, tendra-t-il à conserver sa bonté native, à supposer qu'il l'aie possédée, ou à la perdre? Est-ce qu'à l'école enfantine on ne retrouve déjà pas en petit l'homme avec toutes ses passions et ses mauvais instincts?

Il est donc nécessaire d'avoir une action sur lui, de le dominer, de le sauvegarder contre lui-même. Comment M. de Guimps pense-t-il que cette action puisse s'exercer? Inévitablement, il repousse et punitions et récompenses. Que reste-t-il alors au pauvre pédagogue pour remplir sa pénible et délicate mission auprès des enfants? L'idée du devoir, éveillée chez ce dernier et y dominant tous les penchants répréhensibles ou vicieux, voilà ce qu'on lui accorde. Le moyen est beau, noble, généreux et encourageant, nous n'en disconviendrons pas, mais encore faut-il que cette idée du devoir soit éveillée chez l'enfant, qu'il la comprenne, qu'il en ait le sentiment, qu'il la porte en son cœur, qu'il soit disposé à la pratiquer. Cela serait, paraît-il, si l'éducateur, avec son ancien système, ses idées de l'autre monde, n'était pas là, ou plutôt si la société le permettait; les choses étant ce qu'elles sont, force est de les accepter avec la meilleure grâce possible, mais l'instituteur doit s'efforcer de faire naître cette idée dans le cœur de l'enfant par tous les moyens possibles. En même temps que l'exemple, les leçons de tout genre, n'a-t-il pas à sa disposition le raisonnement? Qu'il discoure avec l'élève, qu'il lui montre le fort et le faible des choses, ce en quoi sa conduite peut laisser à désirer et, s'il n'en fait pas un individu raisonnable, au moins en fera-t-il un individu raisonneur, qualité qui, dans le système de l'avenir, en vaudra bien un autre, et souvent permettra à l'élève de se tirer d'affaire.

Et, en fin de compte, si celui-ci résiste, s'il ne veut pas plier sa volonté, conformer sa conduite à ce qu'on lui aura démontré être le devoir, que faire? Oh! alors, instituteur inhabile et coupable, tombe à deux genoux, courbe la tête bien bas, jusque dans la poussière, s'il le faut, reconnais ton erreur et adore celui envers lequel tu commettrais un crime si jamais tu t'avisais de douter de son impeccabilité, de sa raison toute puissante, de son cœur innocent et pur. Voilà où, bon gré mal gré, nous en arrivons en pressant un peu cette charmante utopie.

Même en supposant cette idée du devoir embrasant le cœur de l'enfant, suffirait-elle toujours et dans tous les cas? Pourrait-elle faire éliminer tout autre moyen dont l'emploi est commandé par la pratique et le désir sincère de remplir sa tâche en toute conscience? Est-ce que les hommes jouissant de toute leur raison, ayant de plus l'idée et le sentiment du

devoir, parviennent toujours à y conformer leur conduite? Ne doivent-ils pas quelquefois subir les dures et impérieuses exigences de la vie? Et l'on voudrait que l'enfant en fût exempt! N'est-ce pas en quelque sorte une nécessité pour lui que cet apprentissage, qu'il fera une fois ou l'autre? Est-ce qu'une jeunesse trop facile, une éducation molle, efféminée, toute à l'eau de rose, sera favorable ou défavorable à son développement? Contribuera-t-elle réellement à faire de lui un homme qui ne se rebute pas aux premières difficultés qu'il rencontrera sur son chemin et qui sont inhérentes à notre pèlerinage ici-bas?

La question vaudrait vraiment la peine d'être examinée avec attention et sérieux; je doute que la réponse donnée soit en faveur du système qui tend à s'imposer à la société actuelle.

Pour ne citer qu'un exemple de ce genre, parmi tant d'autres que l'histoire nous a conservés et légués, nous dirons: voyez notre grand poëte tragique, Racine; tâchez de pénétrer la cause des larmes amères et brûlantes qu'il a versées, des douleurs intimes et profondes qu'il a éprouvées, de sa retraite inopinée et brusque du théâtre après la chute de sa Phèdre, retraite incompréhensible au premier abord et qui a sans doute privé la postérité de bien des chefs-d'œuvre; vous vous convaincrez facilement que ses defaillances sont dues en grande partie à sa première éducation.

Elevé d'abord par des grand'tantes, qui commencèrent à gâter l'enfant, puis par les bons et habiles maîtres de Port-Royal, envers lesquels, par parenthèse, il se hâte de se montrer ingrat, il s'imaginait, étant jeune homme, que la vie n'aurait pour lui que des caresses; il voyait tout couleur de rose; aussi, aux premières piqûres, aux premières déceptions, vinrent les désenchantements, les désillusions, les désespoirs même; ses ennemis eurent vite trouvé chez lui le défaut de la cuirasse, et ne lui laissèrent pas de repos qu'il ne fût tombé dans l'arène, ou plutôt lui ne sut pas s'accorder ce repos et dédaigner les coups d'épingle dont on le harcelait; c'est qu'il n'avait pas été élevé, préparé pour la société d'hommes qui, en général, ne sont pas toujours très bien disposés les uns envers les autres, surtout si le persécuté a des talents et menace d'éclipser certains rivaux; son enfance trop facile, trop heureuse, l'avait rendu vaniteux et quelque peu égoïste, et il se trouva désarmé dans la lutte: son caractère n'était pas assez fortement trempé.

Que de jeunes gens ont dû faire la même expérience! Que d'autres n'ont vaincu les obstacles qu'ils rencontraient sur leur chemin, qu'en refaisant leur première éducation, qu'en revenant ce qu'ils auraient dû être dès le commencement! *(A suivre).*

ARTICLES A PUBLIER: Publications genevoises sur Rousseau. — Mémoire sur les Bonnes habitudes. — Rapport officiel sur l'exposition scolaire suisse à Paris, par M. Wettstein, directeur de l'Ecole normale, membre du Jury international. — Dictionnaire de géographie universelle de M. Vivien de St-Martin. — Histoire du droit fédéral de Meyer et le

droit public fédéral de M. Dubs (second volume). — De l'enseignement de la morale dans les écoles primaires. — Exercices et problèmes d'arithmétique de Leyssenne et Bousquets. — Devoirs d'écoliers étrangers, recueillis à l'exposition de Paris (Hachette). — Histoire critique de l'Education en France, depuis le XVIe siècle, par Gabriel Compayré, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. 1879 (Hachette). — Premières poésies, par Cuchet. Lausanne. — Compte-rendu du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour 1878. Jaquenod. Lausanne. — Bulletin de la Société. J.-P. Perreire (Enseignement de sourds-muets). Genève. — Bulletin de la société de Paris pour l'instruction élémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

Orphelinats de la Suisse et des principaux pays de l'Europe, avec un aperçu historique, par M. le docteur Paul LADAME[1].

Un citoyen neuchâtelois qui avait acquis une fortune considérable dans le commerce, M. François Borel, l'a laissée tout entière à la disposition de l'Etat pour en faire l'usage qu'il jugerait le plus profitable dans l'intérêt de la bienfaisance et de l'utilité publique. Le Grand Conseil a eu le bon esprit de l'affecter à un orphelinat cantonal qui sera placé à Dombresson, et M. Paul Ladame, docteur en médecine, désigné pour diriger le futur établissement, a été chargé d'étudier l'organisation des principaux établissements de ce genre en Suisse et dans les divers pays de l'Europe.

Le volume que nous annonçons contient le résultat des observations de M. Ladame. Il contient plusieurs rapports très instructifs sur les orphelinats suisses, français, anglais, belges, hollandais, allemands. Dans un aperçu historique du plus haut intérêt, M. Ladame jette un coup-d'œil rétrospectif sur la situation des orphelins et des enfants abandonnés chez les divers peuples de l'antiquité et entre autres chez ces Grecs si vantés et dignes d'éloges à bien des égards, mais parmi lesquels « le meurtre des enfants, selon l'expression de l'auteur, était un fait » légal et était même approuvé des plus grands esprits, Homère, Socrate, » Aristote, Platon, Euripide, Lucien, Plutarque. Tous se prononcent » en faveur des expositions d'enfants, des avortements artificiels et des » infanticides. Il y avait en outre des sacrifices d'enfants en masse dans » certains cultes. Les Grecs n'admettaient point que les parents eussent » le devoir d'élever leurs enfants et ils ne possédaient point d'établisse- » ment pour les enfants abandonnés. » (Pages 31 et 32).

Les Romains n'étaient dans le principe pas plus humains que les Grecs. C'est aux bons empereurs Nerva, Trajan, Adrien, Marc Aurèle, Antonin le Pieux qu'on doit les premiers établissements destinés à recueillir les enfants exposés, abandonnés, orphelins. Mais c'est à la religion

[1] Chaux-de-Fonds, imprimerie du *National suisse*, 1879. — 220 pages.

du Père céleste que revient l'éternelle gloire d'avoir étendu et généralisé la Charité envers les enfants et les malheureux de tous genres.

Abordant la question pratique de l'organisation à donner aux orphelinats en général et à celui qu'on se propose d'élever à Dombresson, M. Ladame conclut de tout ce qu'il a vu et entendu et dit dans ses rapports, qu'il faut combiner les deux systèmes en usage dans les divers pays, c'est-à-dire établir à Dombresson : 1° Une colonie sur la base du système de famille adopté en Angleterre, en y ajoutant un lazareth comme à Berlin pour les enfants atteints de maladies chroniques durables ; 2° Le système de placements d'enfants dans les familles par un contrôle sérieux. « En résumé, dit M. Ladame, il n'y a qu'une manière de porter » secours à l'enfant abandonné, c'est de lui reconstituer une famille et » de chercher en premier lieu à lui trouver des parents adoptifs ou tout » au moins des parents nourriciers. »

Nous ne pouvons qu'applaudir aux conclusions sages, vraiment chrétiennes et humanitaires de M. le Dr Ladame. Notre siècle est beaucoup plus industriel et politique qu'humanitaire et philanthropique ; on est heureux de trouver des hommes dont le cœur batte pour la piété, la charité, l'amour de leurs semblables.

A ses études sur les orphelinats, l'auteur a joint un grand nombre de planches destinées à nous initier de *visu* à la construction et à la distribution des maisons d'orphelins qui existent en Suisse et dans les divers pays de l'Europe, l'Angleterre entr'autres, sur les institutions de laquelle M. le Dr Guillaume avait déjà appelé notre attention par ses comptes-rendus que cite à plusieurs reprises l'honorable directeur du futur orphelinat de Dombresson. *Suum cuique.* A. DAGUET.

On lit dans l'*Echo musical :*

Nous annonçons à nos lecteurs la mise en vente chez l'auteur, à Ste-Croix, de la 5e édition populaire (sans accompagnement, 30 centimes), et de la 6e édition complète (avec orgue et piano, 1 franc), de la cantate de Grandson, pour enfants, *Dieu et Patrie !* de M. Henri GIROUD.

Ce succès persistant, après plusieurs années, prouve que cette œuvre, dédiée à la jeunessse de nos écoles, est comprise et aimée soit de MM. les instituteurs, soit de leurs élèves, et les exécutions, de plus en plus nombreuses qui se succèdent dans la Suisse romande, montrent que les masses de voix ne sont point indispensables pour arriver à un bon résultat.

Bonne chance donc aux éditions nouvelles de cette œuvre à la fois artistique et patriotique, et où se lit, en forme d'épigraphe, cette idée juste et élevée : « C'est en associant de bonne heure l'enfant aux gran- » des idées d'art et de patriotisme qu'on formera des générations d'hom- » mes éclairés et de bons citoyens. »

VARIÉTÉS

UN JUBILÉ D'INSTITUTEUR EN ALLEMAGNE

« En étudiant l'étranger on ap-
« prend à se connaître soi-même.»

Il est des journées qui sont pleines d'encouragements, d'enseignements pour l'instituteur. Je viens d'en passer une pareille qui en sera aussi une pour la société pédagogique du haut Taunus [1].

Ce matin, après avoir donné mes leçons de la matinée, je suis parti avec le sentiment du devoir accompli pour une petite ville voisine, où un collègue célébrait le cinquantième anniversaire de son entrée au service. Je trouvai déjà un certain nombre de collègues, beaucoup arrivèrent encore. Bientôt entra le héros de la fête en compagnie de quelques amis. C'est un beau vieillard, de haute stature, à la barbe et aux cheveux blancs. A son entrée, l'un de nous le salue et le félicite en termes chaleureux et sympathiques, car c'est le collègue respecté et admiré à qui il s'adresse au nom de tous. Lui, ému et touché, répond en quelques mots à ces affectueuses félicitations. Le banquet qui suivit fut empreint d'une vraie cordialité. Le jubilaire entendit plusieurs toasts à son adresse, nombre d'autres furent prononcés. Tous témoignaient de cet esprit du corps enseignant qui pousse ses membres à la recherche du beau et du bien, de l'idéal en un mot. L'esprit d'union et de fraternité planait sur nous. Nous nous sentions membres d'une même famille, parce que tous nous travaillons au même but. Nous avions tous la devise universelle des vrais instituteurs de la jeunesse, celle qui se trouve en tête de notre *Educateur* : DIEU, HUMANITÉ, PATRIE. Sentant que nous aussi, instituteurs suisses, nous faisons partie de la grande famille pédagogique, je me sentis poussé, quoique étranger, à prendre la parole. J'avais le sentiment du sublime lien qui unit tous les instituteurs et qu'ils doivent partout se tendre la main ; les instituteurs allemands l'avaient fait à mon égard et m'avaient témoigné partout beaucoup de bienveillance et de prévenance; je bus à la santé des instituteurs présents en les assurant de ma vive sympathie.

Pendant le banquet, il arriva des télégrammes de plusieurs amis et collègues du jubilaire ; je voudrais en mentionner un : celui du Comité central des sociétés pédagogiques de Nassau, parce qu'il est une preuve combien ici les instituteurs comprennent la devise suisse : Un pour tous, tous pour un.

Je ne serais pas complet si je ne parlais pas de la première partie de la fête, à laquelle je ne pus assister, et qui eut lieu dans la matinée de ce beau jour. Il y eut un service religieux en l'honneur du jubilaire, et, m'a-t-on dit, les travaux habituels n'ont pas empêché la population d'y accourir. Deux pasteurs luthériens et deux prêtres catholiques assis-

[1] Au duché de Nassau. Notre correspondant nous aurait fait plaisir en indiquant le nom du jubilaire. Ces faits là sont toujours bons à noter. A. D.

taient aussi au banquet. Le gouvernement, de son côté, avait voulu témoigner au fidèle instituteur la haute valeur qu'il mettait à ses services, ainsi qu'aux mérites du corps enseignant, en décorant le jubilaire de l'ordre de la Couronne. Celui-ci avait désiré passer le jour solennel sans bruit et dans la retraite, nulle doute que sans cela la fête n'eût pris de plus grandes proportions. H. QUAYZIN.

PARTIE PRATIQUE

Enseignement de la composition dans les écoles primaires (Suite).

DESCRIPTIONS SUCCINCTES.

(Voir les explications du supplément au nº 22, année 1878.)

III. ANIMAUX.

SUJET : **La brebis.**

1. La brebis est un animal domestique et un quadrupède. 2. Elle passe l'hiver dans la bergerie et l'été au pâturage. 3. Elle a les jambes faibles, les pieds fourchus, le corps arrondi, la tête mince et allongée, la queue épaisse et longue, et de la laine au lieu de poil. 4. La brebis est douce, timide, patiente et inoffensive. 5. Elle se nourrit d'herbe et de fourrage, et aime le sel ainsi que la vache. 6. Elle est très utile à l'homme par sa toison laineuse, par sa chair, sa peau et son lait.

DEVOIR : *L'âne.*

SUJET : **Le chat.**

1. Le chat est un animal domestique de la classe des quadrupèdes. 2. Il vit dans l'intérieur ou à proximité de nos demeures. 3. Il a la tête ronde, une mâchoire armée de dents aiguës et tranchantes, de fortes moustaches, les oreilles petites et pointues, le cou épais, le corps étroit et allongé, les jambes de derrière plus longues que celles de devant, et des griffes très pointues qu'il peut retirer sous ses pattes, la queue longue et enroulée. Sa langue est rude et garnie de papilles cornées, son pelage est gris et noir, gris et blanc, noir et blanc, ou bien composé d'un mélange de blanc, de roux et de noir. 4. Le chat est souple, agile, gracieux, adroit, caressant et très propre ; mais, d'un autre côté, il est faux, traître, rusé, voleur, cruel, indocile. 5. Il se nourrit de viande, de lait, de soupe, mais il mange aussi la chair crue ou vivante, il est carnassier. 6. Le chat est fort utile pour nous délivrer des rats et des souris. 7. Il peut nuire par ses voleries, ses instincts cruels, et il faut toujours se défier de sa griffe.

DEVOIR : *Le chien.*

SUJET : **Le renard.**

1. Le renard est un animal sauvage, un carnassier. 2. Il loge à la lisière des bois, à portée des fermes et des hameaux, et il établit son domicile dans un terrier creusé fort loin sous le sol et ayant plusieurs

issues. 3. Le renard ressemble au chien, mais il s'en distingue par un museau plus pointu et par une queue plus touffue. Son pelage est plus ou moins roux et il a l'extrémité de la queue blanche.

4. Le renard est fin, rusé, ingénieux, prudent, prévoyant, souple, léger et infatigable. 5. Il vit de rapine et se nourrit de volatiles, de lapereaux, de rats, de mulots et d'œufs. Il est très friand de miel et de raisins. 6. Sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures et sa graisse est employée en médecine, mais sa chair a un goût désagréable. Le renard exhale une odeur fétide. 7. Il détruit une quantité prodigieuse de gibier, et une seule nuit lui suffit pour dévaster une basse-cour.

DEVOIR : *Le loup.*

SUJET : **La poule.**

1. La poule est un oiseau domestique. 2. Elle habite le poulailler ou la basse-cour. 3. Elle a un plumage diversement coloré, les ailes courtes et concaves, les jambes robustes, le bec court, la tête surmontée d'une crête charnue et vermeille, et, sous le bec, des barbillons de même nature. La mandibule supérieure du bec est voûtée ; les narines sont percées dans un large espace membraneux et recouvert d'une écaille cartilagineuse. Les oreilles sont dépourvues de conques extérieures. Les pieds ont chacun quatre doigts : trois sont disposés en avant et un en arrière ; les doigts antérieurs sont réunis à leur base par une courte membrane. 4. La poule est faible, craintive, peu intelligente ; elle a le vol lourd et embarrassé et les formes peu élégantes. Elle se nourrit de grains, d'insectes, de vermisseaux. 6. La poule pond des œufs très bons à manger, et sa chair est saine et savoureuse. 7. Elle cause souvent du dégât dans les jardins par son habitude de gratter la terre.

DEVOIR : *Le canard.*

SUJET : **Le coq.**

Le coq est le mâle de la poule. 2. Son plumage est beaucoup plus brillant et plus beau, et les plumes supérieures de sa queue se recourbent gracieusement en arc. Sa crête est plus large et plus dentelée ; ses barbillons sont plus gros et plus longs. Ses jambes sont armées, au bas, d'un éperon long et pointu, appelé *ergot*. 3. Le coq est fier, courageux, vigilant, très bon et très complaisant pour ses poules, sobre et d'humeur fort belliqueuse. La voix de la poule est un caquettement ou un gloussement ; le coq chante. Son chant (co-que-ri-co) est très clair et très perçant. Il se fait entendre aux approches du jour et semble ainsi destiné à éveiller les gens pour le travail. 4. La chair des jeunes coqs est très savoureuse.

DEVOIR : *L'oie.*

LES LECTURES. (Voir n° 6.)

(Méthode maternelle.)

3. *Une fable de La Fontaine* : LE LOUP ET L'AGNEAU.

Le maître. — Quels sont les personnages de cette fable ?

Elèves. — Les deux personnages de cette fable sont le loup et l'agneau.

M. — *Quels sont leurs caractères?*

E. — Le loup est féroce, l'agneau est faible et doux.

M. — *Où se rencontrent-ils?*

E. — Ils se rencontrent sur le bord d'un ruisseau.

M. — *Comment est le ruisseau?*

E. — Ce ruisseau est une onde pure, parce qu'il a un courant rapide.

M. — *Que faisait l'agneau?*

E. — L'agneau se désaltérait.

M. — *Comment était le loup?*

E. — Le loup était à jeun, poursuivi par la faim et cherchant aventure, c'est-à-dire cherchant une proie.

M. — *Comment s'engage le dialogue?*

E. — C'est le loup qui parle le premier, parce qu'il est plein de rage.

M. — *De quoi accuse-t-il l'agneau?*

E. — Il se plaint que l'agneau trouble l'eau et l'accuse de hardiesse et de témérité, les deux défauts les plus opposés au caractère de l'agneau.

M. — *Comment répond l'agneau?*

E. — L'agneau répond d'un ton doux et humble, appelant le loup : « Sire » et « Votre Majesté ».

M. — *Quelle raison donne-t-il?*

E. — Comme il est à plus de vingt pas au-dessous du loup, il ne peut pas troubler l'eau que boit le loup.

M. — *Quelle est la seconde accusation du loup?*

E. — Le loup accuse alors l'agneau d'avoir médit de lui l'an passé.

M. — *Que répond l'agneau?*

E. — A cette accusation aussi fausse que la première, l'agneau répond qu'il n'était pas né l'an passé; la preuve qu'il tette encore sa mère.

M. — *Quel est le troisième grief du loup?*

E. — Alors le loup accuse, à peu près au hasard, le frère de l'agneau, puis quelqu'un de ses parents, enfin les bergers et le chien.

M. — *Comment se termine la discussion?*

E. — Fatigué des répliques de l'agneau, et sans attendre une dernière réponse, le loup l'emporte pour le manger au fond des forêts.

Aux parents et aux maîtres : On comprend pourquoi je n'ai pas cité la morale qui est au début de cette fable : le sens ironique ou détourné du mot *meilleure* est assez difficile à faire comprendre à des enfants; je ne veux pas dire impossible; rien n'est impossible à l'ingénieuse affection des mères, mais cette explication demanderait plus de développements qu'il n'est possible d'en donner ici.

Le même travail peut et doit se faire à propos des fables de La Fontaine, de Florian, etc. (Voir *Choix de fables*, par *De la Palme*, et l'analyse de la fable : *La Colombe et la Fourmi* dans le *Livre de l'Enfance*, par *De la Palme*, page 116.)

La gymnastique de l'esprit [1].

Examens pour le certificat d'études primaires dans le canton de Berne.

Comme nous l'avons indiqué dans le dernier numéro de l'*Educateur*,

[1] Ouvrage excellent, par A. Pellissier, librairie *Hachette*, Paris.

les feuilles d'examen sont de quatre espèces différentes, afin d'empêcher les enfants de copier les uns sur les autres.

La feuille renferme toutes les questions de l'examen écrit ; elle mesure 26 centimètres sur 20 et a 4 pages. La première sert à la composition ; elle doit aussi porter en tête le nom de l'élève, son prénom, la date de sa naissance et son domicile. Les deux pages suivantes sont destinées aux problèmes, et la dernière aux branches réales ; celle-ci porte encore la signature de l'élève.

Nous donnons ci-après les questions contenues dans une de ces feuilles. H. GOBAT.

COMPOSITION.

LETTRE A UN AUBERGISTE

(*Une canne perdue.* Où. Description).

PROBLÈMES.

1. $2736 \times 489 : 9 =$
2. Combien mesure un tas de foin qui a $11^m,55$ de long, $8^m,33$ de large et $7^m,21$ de haut ?
3. Une vache donne par an pour 467 fr. 50 de lait ; combien cela fait-il pour $4\ ^1/_2$ mois ?
4. Quel est l'intérêt de 432 fr. au $3\ ^1/_3\ ^0/_0$ pendant 7 mois ?

BRANCHES RÉALES.

1. Nommez quelques baillis autrichiens et dites l'année où ils ont été chassés.
2. Quel est le plus grand réformateur de la Suisse ?
3. Dans quelle campagne s'est distingué le général Dufour ?
4. Dans quel canton est situé Sempach ?
5. Quelle rivière sort du lac des Quatre-Cantons ?
6. Quel est le canton suisse qui a le plus grand nombre d'habitants ?
7. Citez quelques arbres de nos forêts qui n'appartiennent pas aux conifères.
8. Nommez quelques insectes nuisibles aux plantes.
9. Quel instrument est basé sur la dilatation des corps par la chaleur ?

ARITHMÉTIQUE.

(*Cours élémentaire*).

II. Hier nous avons compté jusqu'à cinq ; assurons-nous d'abord que vous avez retenu. Emile, venez au tableau, faites cinq petites croix, comme hier nous avons fait cinq barres ×××××. Faites tous 5 croix sur votre ardoise... Effacez tous deux croix, combien en reste-t-il sur chaque ardoise ?... Refaites-en une, etc... Continuation : doigts, barres, points...., croix † † †, carreaux et barres des fenêtres, livres, bancs, cartes, tableaux, etc.... Etienne, frappez sept coups sur la table avec la baguette ; comptons les coups... Un, deux..... Quand nous entendrons l'horloge de l'église sonner autant de fois que la baguette d'Etienne a

frappé, nous dirons? — Il est sept heures. — Et si elle frappe un coup de moins, deux coups de moins? etc.

III. Je veux interroger dix d'entre vous. Ernest va les nommer, Jules comptera... Charles! — Un. — Adolphe! — Deux, etc.

Il y a un moment, Ernest a nommé Charles, Jules a dit « un » ; puis, quand Ernest a nommé Adolphe, Jules a compté « deux », parce qu'en effet Charles et Adolphe ensemble font deux enfants. Si Ernest avait nommé Adolphe d'abord, puis Charles ensuite, cela aurait-il fait deux enfants? Oui certes. Qui veut me dire quelle différence il y aurait eu pour Charles et pour Adolphe? C'est que Charles, au lieu d'être appelé le premier, eût été nommé le... — Le deuxième. — Venez vous placer dans l'ordre où je vous appellerai; premier, Charles! deuxième, Adolphe! etc...

Qu'indiquent tous ces mots que nous venons de prononcer et qui finissent tous par *ième?* — Ils indiquent la place de chaque enfant appelé. — Quand je dis que Jules est le sixième enfant du banc, cela signifie qu'il y a cinq enfants assis avant lui sur le banc. Quand je dis que Charles est le septième, etc.

Deux enfants c'est un enfant et un autre enfant; le deuxième enfant c'est un seul enfant qui en a un autre placé avant lui. Le troisième, etc.

Etienne, faites huit barres sur le tableau noir. Mettez un point sur la troisième barre. La troisième barre, combien est-ce de barres? — C'est une seule barre. — Faites-en trois. — Faites-en trois en mettant la troisième un peu plus loin, comme ceci || | , etc.

Combien notre école a-t-elle de classes? — Comment se nomment les classes? — Combien y a-t-il de jours dans la semaine? — Quel est le premier jour? etc.

IV. Charles, dites-nous si Paul est plus grand que le garçon qui passe en ce moment dans la rue. — Monsieur, je ne peux pas vous le dire. — Pourquoi? Ah! c'est que vous ne voyez pas celui qui est dans la rue.... Charles, allez dans la cour où j'aperçois un enfant d'une autre classe; vous le regarderez bien, puis vous viendrez me dire s'il est plus grand ou plus petit que Paul. Vous riez? Vous croyez qu'il ne pourra pas? En effet, pour décider lequel est le plus grand, il faut les voir l'un à côté de l'autre; on peut alors décider. Cela s'appelle, écoutez un mot que vous ne connaissez peut-être pas, cela s'appelle *comparer*.... Comparons Charles et Paul. Ils sont aussi grands l'un que l'autre; ils sont, comment dirons-nous? — Ils sont égaux. — Voilà deux règles, etc.

Emile, allez du pupitre au mur du fond de la classe. Avez-vous fait un chemin bien long? plus long ou moins long que...; etc.

Pierre, faites quatre barres d'un côté du tableau. Henri, faites-en cinq de l'autre côté. Comparons. — Cinq est plus que quatre. Quand on a quatre barres, pour en avoir cinq, il faut, à côté des quatre, en faire encore une, une de plus. D'après G. B. *(Manuel général.)*

Compte.

(Les chiffres entre [ ] forment un second problème).

5. On construit en briques un mur de 120 m. de longueur, de 3 m. de

hauteur et de 0,70 m. d'épaisseur [de 150 m. de l., de 3,375 m. de h. et de 0,84 m. d'ép.]. Pour les fondements, qui ont 1 m. de profond et 0,80 m. de large [1,20 de pr. et 0,90 m. de l.], on emploie de la pierre calcaire. Le mille de briques coûte 34 fr. 50 ; ces briques ont 26 cm. de long sur 13 cm. de large et 6,5 cm. d'épais. Le mètre cube de calcaire coûte 1 fr. 80. (Compter le dernier mètre cube et le dernier mille comme plein.) *a)* Combien faut-il de mètres cubes de calcaire ? *b)* Combien faut-il de briques en ajoutant pour le mortier 1 cm. à la longueur, à la largeur et à l'épaisseur de chaque brique ? *c)* Quel est le prix de revient de ce mur, sachant qu'il faut 87 [147] mc. de sable, à 2 fr. 70 ; 29 [49] mc. de chaux, à 11 fr. 40 ; qu'on paie 3 fr. 30 par mètre cube de maçonnerie et fr. 0,30 par mètre cube pour creuser les fondements ? (Réponse : *a)* 96 [162] mc. — *b)* 89,000 [150,000 briques. — *c)* 4 986 fr. [fr. 8 408,63].

Géométrie.

Solution du problème IV, page 79.

Soit a le côté du grand triangle ; x celui du petit triangle ; R le rayon du grand et r le rayon du petit.

L'apothème d'un triangle équilatéral est égal à la moitié du rayon.

$$x = r\sqrt{3}\ (\mathrm{I})\ ;\ r = \frac{a}{2} - \frac{R}{2} = \frac{a - R}{2}\ (\mathrm{II})\ ;\ R = \frac{a}{\sqrt{3}}$$

Substituant cette valeur dans l'équation (II), celle-ci devient

$$r = \frac{a - \frac{a}{\sqrt{3}}}{2} = \frac{a\sqrt{3} - a}{2\sqrt{3}} = \frac{a}{2}\,\frac{(\sqrt{3} - 1)}{\sqrt{3}}$$

valeur qui, mise à la place de r dans l'équation (I), donne

$$x = \frac{a}{2}(\sqrt{3} - 1) = 17\ (0{,}73206) = 12^{m},445.$$

(M. Roy, Brethonnières).

Plusieurs de nos abonnés ont suivi d'autres chemins. Reçu la solution juste de MM. Hulliger (Locle), Perret (Coffrane), X (Neuchâtel), L. N. (S.) et S. (T.).

Problème.

V. La surface d'un cercle et celle d'un triangle équilatéral inscrit valent ensemble 3 mètres carrés ; calculer : 1° la surface du cercle, 2° la surface du triangle.

Errata. — Une erreur s'est glissée dans la pagination du dernier numéro : au lieu des chiffres 209-224, lire 129-144.

Le Rédacteur en chef : A. Daguet.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.